

Les administrations publiques de la zone OCDE exercent une large palette de fonctions qui exigent toutes une main-d'œuvre motivée et qualifiée. Les fortes disparités que l'on constate, selon les pays de l'OCDE, au niveau du poids de l'emploi public dans l'emploi total reflètent la grande diversité des activités menées par les administrations publiques et des modes de prestation des services publics. Ces services peuvent être assurés en grande partie par des agents publics ou être fournis par le truchement de divers partenariats avec le secteur privé ou non lucratif. Dans certains pays, la grande majorité des professionnels de santé, des enseignants et des membres des services d'urgence, par exemple, sont directement employés par l'administration. Dans d'autres pays recourant à d'autres dispositifs de prestation de ces services, bon nombre de ces professionnels sont employés par des organisations à capitaux non publics, ou bien interviennent en qualité de prestataires de services. Le recours à l'externalisation, la taille relative et la structure des secteurs associatif, caritatif et/ou non lucratif ainsi que la présence de prestataires du secteur privé sont autant de facteurs déterminants pour l'emploi public.

Le volume de l'emploi dans le secteur public varie fortement selon les pays de l'OCDE. Les pays nordiques tels que le Danemark, la Norvège et la Suède affichent des taux d'emploi public élevés, proches de ou supérieurs à 30 % de l'emploi total. À l'autre extrémité de l'éventail, les pays d'Asie et d'Amérique latine membres de l'OCDE s'appuient moins sur des agents publics. L'emploi dans le secteur public ne représente qu'environ 8 % de l'emploi total au Japon et, au Chili et au Mexique, ce pourcentage est légèrement supérieur à 10 %.

Si de nombreux pays de l'OCDE font état de nettes réductions des effectifs de l'administration centrale (voir l'indicateur « Réformes de l'emploi dans l'administration centrale depuis 2008 »), le poids de l'emploi public dans l'emploi total sur l'ensemble de la zone OCDE a légèrement augmenté entre 2009 et 2013, passant de 21.1 % à 21.3 %. Cette moyenne masque de légères variations selon les pays membres de l'OCDE. C'est en Belgique, en Pologne et au Royaume-Uni que la part de l'emploi public dans l'emploi total a le plus baissé entre 2009 et 2013. À l'inverse, le Danemark, la Norvège et la Slovaquie ont enregistré des hausses supérieures à 1 p.p., et c'est la Suisse qui a enregistré la plus forte augmentation (+3 p.p.) sur cette période.

Le poids de l'emploi public par rapport à la population active totale (y compris les personnes au chômage) suit une évolution similaire, à quelques exceptions près, d'où une moyenne OCDE relativement stable, légèrement supérieure à 19 % entre 2009 et 2013. En Espagne, le poids de l'emploi public dans la population active totale a légèrement baissé sur cette période, passant de 13.2 % à 12.7 % (tandis que le poids de l'emploi public dans l'emploi total passait, sur la même période, de 16.2 % à 17.4 %). De la même manière, en Grèce, le poids de l'emploi public dans la population active totale a chuté entre 2009 et 2013 (passant de 19.9 % à 17.5 %), mais le poids de l'emploi public dans l'emploi total est passé, sur la même période, de 22.2 % à 22.6 %. Il convient néanmoins de noter que, dans ces deux pays, la légère progression de la part de l'emploi public dans l'emploi total est due au fait que l'emploi total a baissé plus rapidement que l'emploi public ; il n'y a donc pas eu de véritable progression de l'emploi public.

Méthodologie et définitions

Les données ont été rassemblées par l'Organisation internationale du travail (OIT ; base de données ILOSTAT). L'emploi dans le secteur public couvre l'ensemble des emplois dans le secteur des administrations publiques tel que défini dans le Système de comptabilité nationale (SCN), plus l'emploi dans les sociétés publiques. Le secteur des administrations publiques englobe tous les niveaux d'administration (administration centrale, administrations d'États fédérés, administrations locales et administrations de sécurité sociale) et comprend les ministères proprement dits, les organismes et départements publics ainsi que les institutions sans but lucratif contrôlées par les pouvoirs publics. Les sociétés publiques sont des entités juridiques détenues et/ou contrôlées par des entités publiques qui produisent des biens ou des services pour le marché. La catégorie des sociétés publiques englobe les quasi-sociétés. Les données correspondent au nombre total d'agents employés directement par ces institutions, quel que soit le type de contrat en place. La main-d'œuvre, ou population active, regroupe toutes les personnes répondant aux critères pour être comptabilisées parmi les personnes employées ou au chômage. Les personnes employées comprennent toutes les personnes en âge de travailler qui, au cours d'une brève période spécifique – une semaine ou un jour, par exemple –, ont occupé un emploi rémunéré ou exercé un travail indépendant. À des fins de comparaison internationale, la population en âge de travailler est généralement définie comme les personnes âgées de 15 ans et plus, même si ce seuil peut varier selon les pays. La population active désigne toutes les personnes en âge de travailler qui fournissent la main-d'œuvre nécessaire à la production de biens et de services au cours d'une période de référence déterminée.

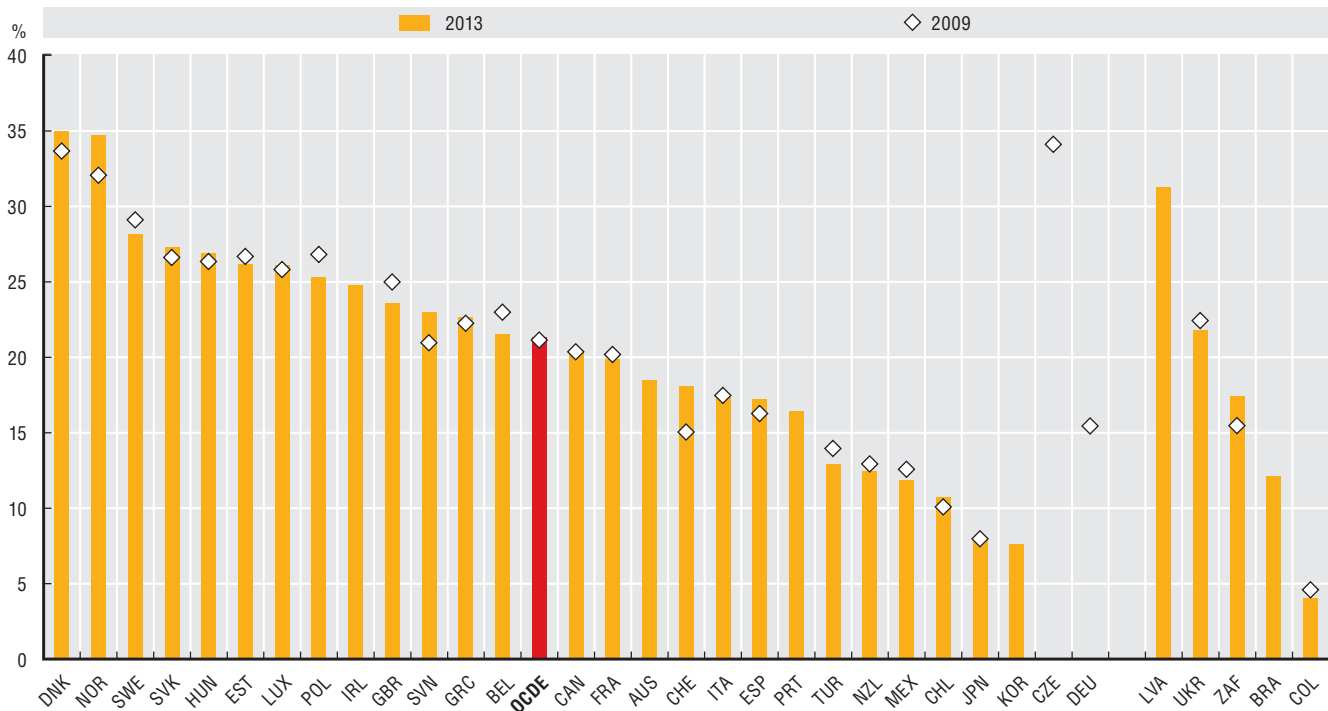
Pour en savoir plus

OCDE (2011), *Les fonctionnaires, partenaires de la croissance : Pour une fonction publique plus forte, plus resserrée et plus équitable*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264166707-fr>.

Notes relatives aux graphiques

On ne dispose pas de données pour l'Autriche, la Corée, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, Israël et les Pays-Bas. Les données pour l'Allemagne, l'Australie, l'Irlande, le Portugal et la République tchèque ne sont pas prises en compte dans la moyenne OCDE faute de certaines séries temporelles. Les données pour la Nouvelle-Zélande et la République tchèque sont exprimées en équivalents temps plein (ETP). Les données pour l'Australie, l'Espagne, la Grèce, la Hongrie, la Slovaquie et l'Ukraine portent sur 2012 et non 2013. Les données pour le Danemark, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande et la Turquie portent sur 2011 et non 2013. Les données pour la Suisse portent sur 2008 et non 2009.

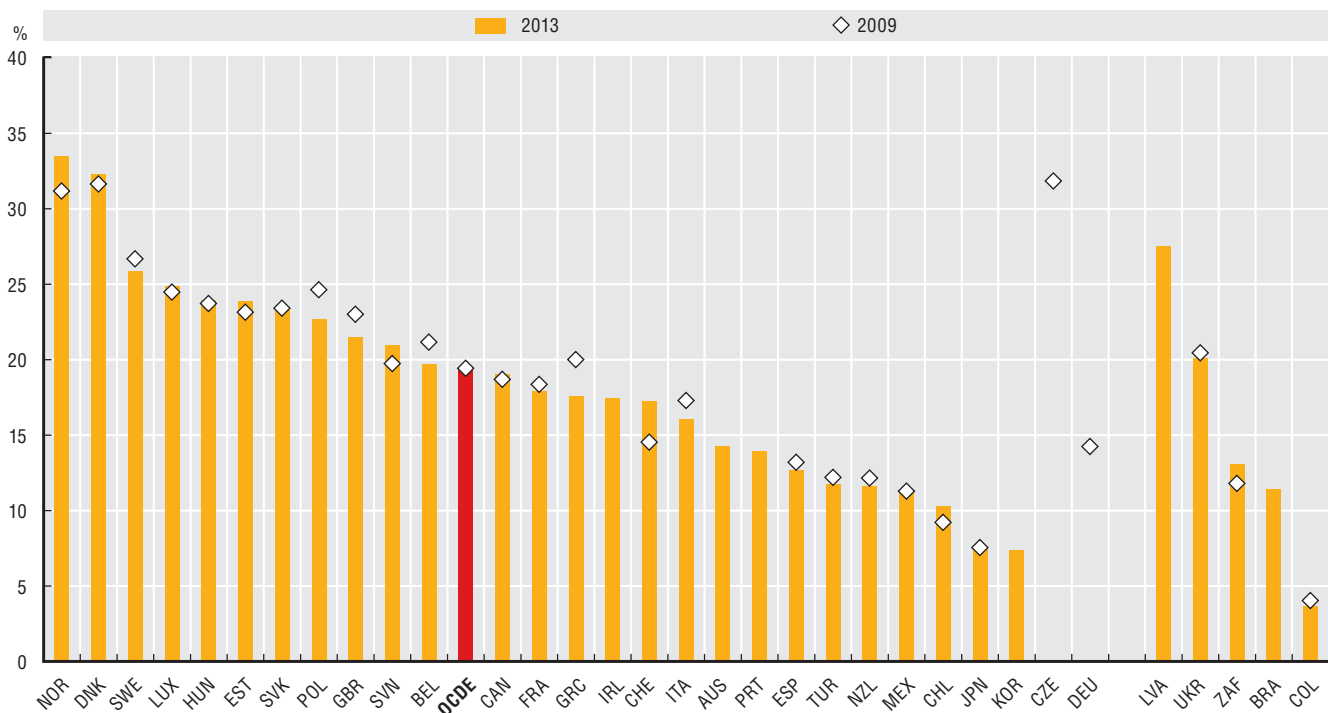
3.1. Emploi dans le secteur public en pourcentage de l'emploi total (2009 et 2013)



Source : Base de données ILOSTAT de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les données relatives à l'Italie ont été fournies par l'Institut national de statistique et le ministère des Finances. Les données relatives au Portugal ont été fournies par le ministère des Finances. Les données relatives à la Corée ont été fournies par les autorités nationales.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933347388>

3.2. Emploi dans le secteur public en pourcentage de la population active (2009 et 2013)



Source : Base de données ILOSTAT de l'Organisation internationale du travail (OIT). Les données relatives à l'Italie ont été fournies par l'Institut national de statistique et le ministère des Finances. Les données relatives au Portugal ont été fournies par le ministère des Finances. Les données relatives à la Corée ont été fournies par les autorités nationales.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933347395>



Extrait de :
Government at a Glance 2015

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/gov_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Emploi dans le secteur public », dans *Government at a Glance 2015*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/gov_glance-2015-22-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.